

DEC190109INP

Décision portant fin de fonction et de nomination de Mme Martina Knoop en qualité de chargée de mission institut (CMI)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition de la directrice de l'Institut de physique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de déléguée scientifique de Mme Martina Knoop.

**Article 2**

Mme Martina Knoop, directrice de deuxième classe au CNRS est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de Physique, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 70% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de l'interdisciplinarité, des initiatives transverses, ainsi que l'information scientifique et technique pour l'Institut de physique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Martina Knoop demeure affectée à l'UMR 7345 – « Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires » (PIIM) – Université d'Aix Marseille – Campus St Jérôme – case 322 – Avenue Escadrille Normandie-Niemb – 13397 Marseille Cedex 20.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mai 2019  
Pour le Président-Directeur Général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

